Moniteur Educateur

Dès que possible | Contrat à Durée Indéterminée 24.50h/sem

Description du poste

Sous la responsabilité de la Directrice de Territoire et par délégation sous l'autorité du responsable de Pôle, l'animateur de nuit est chargé de l'accompagnement des personnes accueillies au CHRS « Le Vauban » à Dieppe. Il intervient au sein d'un CHRS accueillant 32 hommes. En tant qu'animateur de nuit, il joue un rôle essentiel dans l'accueil, la sécurité et le maintien d'un cadre rassurant pour les personnes hébergées. La prise de poste débute par un temps de travail en binôme avec l'animateur du soir, jusqu'à 20h30 en semaine et 21h00 le week-end. À l'issue de ce temps, il assure seul(e) la présence professionnelle sur la structure durant la nuit.

Profil recherché

COMPETENCES RECHERCHEES Capacité à gérer des situations de tension voir conflictuelles Capacité à poser un cadre clair et sécurisant Capacité à travailler seul(e) et faire preuve d'autonomie Capacité à créer une relation de confiance tout en maintenant une juste distance professionnelle Capacité à rendre compte à sa hiérarchie DIPLOMES Le Diplôme d'État de Moniteur Educateur (DEME) est souhaité. Une expérience est souhaitée dans le champ de l'AHI (Accueil, Hébergement et Insertion) dispositifs destinés aux personnes en situation de grande précarité notamment accueillant un public masculin tels qu'un CHRS, des maraudes, un accueil de jour, un hébergement d'urgence…

Missions

• Assurer l'accueil et répondre aux besoins essentiels des personnes accueillies : - Evaluer la capacité des personnes à évoluer au sein du collectif, - Participer au temps du dîner et assurer, en binôme en début de service, à l'accueil et à l'accompagnement des personnes, - Répondre aux besoins de première nécessité : repas, douche, linge, kits d'hygiène… - Procéder à l'attribution des lits pour les personnes en 115 et les accompagner lors de leur arrivée,

- Être à l’écoute des personnes accueillies et leur apporter une présence attentive et rassurante, - Contribuer au maintien d’un climat apaisé et au respect de chacun. • Assurer une présence éducative et veiller au bon déroulement de la nuit : - Assurer seul(e), à l’issue du temps de binôme, une présence professionnelle et une veille active sur l’ensemble de la structure, - Favoriser le respect du cadre collectif et la qualité de la vie au sein de la structure, - Adopter une posture professionnelle adaptée aux problématiques d’addiction, d’exclusion et de désocialisation, - Prévenir les situations de tension et intervenir de manière adaptée lorsqu’elles surviennent, - Évaluer les situations rencontrées et intervenir avec calme, discernement et professionnalisme, - Avoir la capacité de réagir face à une situation d’urgence et de solliciter les services compétents lorsque cela est nécessaire, - Contribuer à la sécurité des personnes et des biens, - Assurer des transmissions factuelles et fiables nécessaires à la continuité de l’accompagnement avec l’ensemble des professionnels intervenant en journée. Pour assurer sa mission, l’animateur de nuit peut s’appuyer sur un cadre de fonctionnement défini, des procédures, des transmissions régulières ainsi que sur les relais assurés par les professionnels intervenant sur les autres temps de la prise en charge et par l’encadrement. Un cadre de garde peut être contacté.

Établissement

ONM AVENUE VAUBAN

43 RUE VAUBAN

Dieppe (76200)

Association : Oeuvre Normande des Mères ONM

Horaires

Les informations ne sont pas renseignées.
Rythme de travail
Nuit (21h-7h)
Travail de nuit : oui

Formation(s)/diplôme(s) souhaité(s)

Diplôme d'Etat Moniteur Educateur

Lieu de mission

Dieppe

Publics accueillis

Adultes en difficultés sociales et/ou familiales